

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2012

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 32

Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se retrouveront le **Samedi 29 Septembre 2012**, à l'occasion de leur sortie annuelle, pour une visite découverte du village de **Nottonville**.

Au programme de cette sortie : Départ 23 rue Saint Roch, (Place de la Paix, stationnement de la Mairie)

A 14 heures précises. (Possibilité de co-voiturage).

A 14 heures 30, rendez-vous à l'**abbaye du Bois de Nottonville**, devant la Poterne à deux tourelles du XV^e siècle. Visite guidée par Madame Pousse propriétaire.

15 heures 45, **La Brosse, château et ferme** ; ancienne châellenie et baronnie qui appartenait aux vicomtes de Chartres.

A 17 heures, Polissoir de **la Natterie**, dit aussi « Pierre Saint Martin ».

A 17 heures 45, **église Saint Pierre de Nottonville**. Présentation de l'épithaphe de Sébastien Galigai, archevêque de Tours, par l'écrivain Jean-Claude Ponçon.

18 heures 30, salle communale, projection de vue aériennes de prospection archéologique.

Pot de l'amitié (*offert à tous les participants*)

20 heures, les gourmets, qui auront eu la bonne idée de s'inscrire, dégusteront, le traditionnel « **rata beauceron** » au restaurant le Commerce 6 Place du Marché. Sancheville

Au sommaire de notre gazette N°32:

Il y a 30 ans, le renouveau des Amis de Bonneval, l'abbaye de Nottonville, le discours de M. Sidoisne au banquet de l'amical de l'école publique de garçons, une sélection des événements « **Messenger de Bonneval Voves & Orgères** » du 2^{ème} semestre 1912, trois polissoirs relevés par le 5^e Génie de Versailles, recherches généalogiques.

Jean-Luc Durand

L'Écho Républicain et la République du Centre 29 mars 1982

La société des « Amis de Bonneval » a été créée en 1948. Elle s'est fixée comme but de poursuivre l'œuvre d'Albert Sidoisne, de favoriser toute activité de recherche concernant l'histoire de Bonneval et de son canton, de mener à bien toute activité de sauvegarde des sites et monuments, témoins de son passé, souvent menacés par la ruine ou le modernisme.

Privé du dynamisme de son fondateur Bernard Lecomte, la société est vite tombée dans l'oubli. Il faut remonter à la fin des années soixante pour retrouver trace de ses activités. Depuis les rangs de cette société n'ont cessé de s'éclaircir.

Aujourd'hui, nous avons entrepris avec René Robin et André Leroy le pré inventaire des Richesses et



monuments de la France pour le canton de Bonneval (plus connu sous le nom d'inventaire Malraux). Cette activité s'inscrit parfaitement dans le but poursuivi par la société des Amis de Bonneval, c'est pourquoi nous songeons à la sortir de sa léthargie.

Il ne s'agit pas là de concurrencer les sociétés d'Histoire et d'Archéologie déjà existante, avec lesquelles nous collaborons, mais d'utiliser un instrument de travail déjà forgé et qui n'attend que nous pour se réveiller.

Avec cette société nous comptons améliorer la collecte des renseignements et informations nécessaires à une meilleure connaissance de notre patrimoine local, et pourquoi pas, participer à des expositions ou des publications concernant Bonneval.

En accord avec les membres du dernier conseil d'administration, nous proposons la réunion d'une assemblée générale le samedi 3 avril à 15 heures salle de l'Ave-Maria. Réunion à laquelle sont invités tous les anciens et nouveaux « Amis de Bonneval », tous ceux pour qui la connaissance de notre passé mérite un effort.

A. LELONG

L'ABBAYE DE NOTTONVILLE

dont les murs toujours debout entourent
maintenant une exploitation agricole

abrita un archevêque il y a quelque trois cents ans

Avec Nottonville, nous avons une de ces tranquilles communes de la Beauce dunoise qui ne se différencient pas tellement les unes des autres. C'est une communauté essentiellement agricole dont les habitants se signalent par leur goût au travail, leur robustesse, leur placidité, leur esprit réservé et leur solide bon sens. Dans le village lui-même cependant, une particularité : l'abondance des toits recouverts de chaume, fait qui se rencontre de plus en plus rarement ou ne se trouve qu'en cas isolés.

Aucun fait saillant n'est venu, au cours des siècles, la signaler au grand public. Elle était surtout connue dans les temps anciens, par une abbaye qui, bâtie par les moines de Marmoutiers, était assez importante. Depuis de très nombreuses années ses voûtes ne retentissent plus des prières ni des chants liturgiques et son extérieur garde son aspect austère.

Située au hameau du « Bois », sur la petite route reliant Nottonville à Villiers-Saint-Orien, il en subsiste encore à l'heure actuelle beaucoup de choses : le mur d'enceinte dans sa plus grande partie, ainsi que le beau portail à tourelles qui s'ouvre sur le chemin de Villiers.

Derrière les murs où se trouve une exploitation agricole, on remarque la présence d'une tour ronde à gauche de l'entrée, vestige d'un ancien pigeonnier. Sur la droite s'élève un long bâtiment aux fenêtres murées qui présente cette caractéristique de posséder une remarquable et ancienne charpente en bois de

châtaignier ayant la forme d'une nef renversée et fort bien conservée. Notons enfin, dans ce qui était le bâtiment d'habitation des moines de l'époque, un escalier de pierre qui a sa valeur. Le reste : cheminées, caves ou souterrains est en trop mauvais état pour présenter un quelconque intérêt.

Un archevêque à l'Abbaye du Bois

Bien que cette abbaye ne figurât jamais au nombre des sièges épiscopaux, elle abrita néanmoins un certain temps rien moins qu'un archevêque. Ce personnage ecclésiastique n'était autre que le Florentin Sébastien Galigai né vers 1562, à Florence, d'un père menuisier et d'une mère blanchisseuse.

C'était un personnage assez corpulent et pas très beau, qui était appelé Sofa et le « Magot de la Cour ». S'il est dans le monde monastique des puits de science, il ne passait pas pour appartenir à ces derniers. Lors de son entrée à l'abbaye de Nottonville, les moines ne gênaient pas pour dire que leur monastère était plus fait pour les princes que pour de simples abbés.

Il est nommé en 1610, abbé de Marmoutiers et peu d'années après il est à la tête de l'archevêché de Tours. On n'aurait peut-être pas très bien compris un avancement aussi rapide, si on n'avait su qu'il était le frère de la femme de Concini.

Au cours de son passage à Nottonville, sa grandeur ne se signala que par la construction de la Chapelle de l'abbaye. Il décéda le 10 décembre 1671. Son corps fut inhumé dans l'église paroissiale de la commune et son cœur scellé dans la muraille du couvent ; si nous en croyons certaine information, il aurait rejoint, par la suite, le corps du prélat.

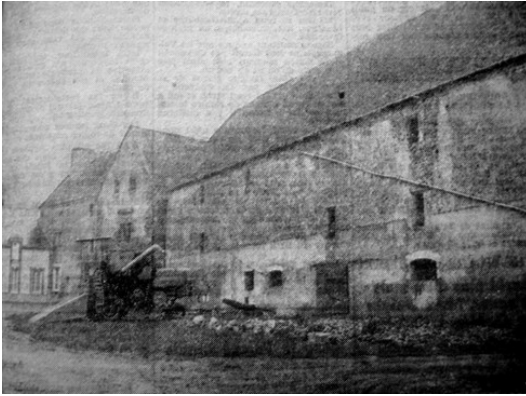
Il aurait fondé une messe anniversaire. Jacques de Souardy, sieur de Bellême, gouverneur de Bonneval qui fut à la fois son ami et son protégé, rédigea une épitaphe en latin qui fut posée dans l'église face au tombeau.

Sa sœur Léonora Galigai, dite Dori, née vers 1580, à Florence, fut exécutée à Paris en 1611 (?). Sœur de lait de Marie de Médicis sur qui elle eut une grande influence, elle la suivit en France. Elle se livrait par la suite à la sorcellerie avec passion ainsi qu'à l'astrologie; à son procès, elle proclama : « Mon charme fut celui des âmes fortes sur les esprits faibles ».

Elle fut pendant plusieurs années en forts bons,



En bordure de la route de Villiers-Saint-Orien, cette porte à tourelles est le plus beau vestige de l'ancienne abbaye.



Dans la cour de la ferme, dans l'enceinte même de l'abbaye : le long bâtiment qui contient une remarquable charpente, l'ancienne habitation des moines

termes avec la reine qui la maria avec son compatriote Concini, ministre d'Henri IV et qui devint maréchal d'Ancre. Comprise dans la disgrâce de son époux, elle fut arrêtée après l'assassinat de ce dernier (1617).

Accusée de sorcellerie et de lèse-majesté, elle fût embastillée, puis décapitée et brûlée sur la place de la Grève, à Paris. « Six transit gloria mundi » (Ainsi passent les gloires de ce monde).

Elle laissa une fille qui mourut peu après sa mère, et un fils qui ne tarda pas à regagner Florence.

Tout cela nous fait penser qu'il ne faut faire la cour à personne, ni attendre de quelqu'un qu'il fasse la sienne. Et nous terminons sur un mot de Machiavel « Ils sont nés, ils ont vécu, ils sont morts selon une même loi de la nature ».

L.-F. BOURGEOIS. (*la République du Centre du Jeudi 28 novembre 1968*)

Association Amicale de l'École publique de garçons

Dimanche dernier, avait lieu chez M. Maupu et sous la présidence de M. Sidoisne, le premier banquet annuel de l'Amicale de l'École publique de garçons de Bonneval. Parmi les personnes présentes, signalons MM. Jouanneau, conseiller général, maire de Bonneval, et Singlas, directeur honoraire d'École primaire supérieure.

Le banquet fut très bien servi ; chacun y fit honneur. Au dessert, M. Sidoisne prend la parole ; il remercie toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à l'appel du Comité, présente les excuses d'un certain nombre, puis expose quelles sont les ambitions de l'Association née d'hier. De son allocution, extrayons le passage suivant :

« Nous avons contracté envers l'École de Bonneval une dette de reconnaissance et nous sentons l'impérieux besoin de nous en acquitter. Comment donc payer cette dette, comment montrer notre gratitude ? En contribuant de toutes nos forces à la prospérité de l'École même, et quel meilleur moyen si ce n'est d'encourager, de récompenser, d'aider les jeunes qui nous ont succédé.

Plus d'un d'entre nous sans doute n'a pas trouvé au moment opportun l'appui matériel et moral qui lui eut permis d'aborder la vie dans des conditions plus favorables, plus conformes à ses goûts. Eh bien cette aide qui a pu nous manquer, nous voulons que nos jeunes la rencontrent sur leur chemin et sous les formes les plus diverses : bourses d'enseignement leur permettant de continuer leur études à l'École même, ou dans des établissements supérieurs, ou à l'étranger ; bourses d'apprentissage leur ouvrant la carrière de leur choix et contribuant modestement mais pratiquement à atténuer cette crise de l'apprentissage, cette question vitale qui ne saurait nous laisser indifférents. Tout cela bien entendu dans la mesure de nos moyens, faibles aujourd'hui, mais toujours grandissants. »

On applaudit à ces fortes paroles, MM. Jouanneau et Singlas se disent heureux d'apporter leur contribution à l'œuvre si bien commencée. Un groupement dont la préoccupation constante et le perfectionnement sous toutes ses formes de l'enfant et de l'adolescent mérite, déclarent-ils, les plus sincères encouragements. Ils boivent à la prospérité toujours plus grande de l'Association.

A 2 heures et demie, l'on se rend en groupe à l'Hôtel de Ville où doit avoir lieu l'Assemblée générale.

En ouvrant la séance, le Président remercie les membres honoraires présents ; quelques-uns ont dû se retirer pour assister à une réunion du Conseil municipal.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée, le Président rend compte de la gestion du Comité pendant l'année qui vient de s'écouler ; puis il fait remarquer que le trésorier de l'Association n'a pas eu de situation financière à établir et de comptes à faire approuver puisque les cotisations perçues ou à percevoir s'appliquent à l'exercice 1912-1913. Pour son début, la Société a fait bien peu, mais elle espère faire d'avantage d'année en année. Cet hiver, elle offrira son concours à la municipalité pour l'organisation d'un cours professionnel de dessin.

Sur la proposition du président, est adopté l'admission comme membre d'honneur de Mme Bigot, veuve de l'ancien directeur de l'École primaire de Bonneval.

Avant de lever la séance, M. Sidoisne adresse un souvenir ému et bien sympathique au camarade Pierre Pesty, tué à l'ennemi au combat de Dar-el-Aroussi (Maroc) en Mai 1911, et présente les félicitations de l'Association à M. Coursimault, ancien maître de l'École, aujourd'hui professeur au lycée de Vendôme et promu depuis peu au grade d'Officier d'Académie.

(*Le Messager du 1er septembre 1912*)

Quelques nouvelles de 1912, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

07 JUILLET 1912

Informations

La ration du pain du soldat

La Commission du Budget propose un relèvement de crédit de 1.314.000 fr. destiné à porter de 675 à 700 grammes la ration de pain du soldat qui avait été diminuée quand le pain blanc fut substitué à la « boule de son ».

La médaille de 1870. - Parmi les six cantinières françaises auxquelles le gouvernement a accordé la médaille commémorative de 1870-71, se trouve Mme veuve Marie-Louise Crestés, 71 ans, qui fit la campagne, comme cantinière du 18^e et assista à de nombreux combats, notamment à ceux de Freschwiller, Wissembourg, Reichoffen, ainsi qu'au siège historique de Bitch.

Malgré son grand âge cette brave femme fait partie du personnel de la maison Davignon, de Montauban, si bien dirigée par M. Davignon, enfant de notre canton, originaire de Montboissier.

En un banquet offert par notre sympathique compatriote, à tout son personnel, sera épinglé sur la poitrine de la vaillante cantinière la médaille 1870-71.

Batteuse tamponnée. - Vendredi soir, M. Hubert, entrepreneur de battage à Méroger, conduisait son matériel de battage, lorsque, en franchissant le passage à niveau du chemin de fer, dit de Génainville, commune de Flacey, sa batteuse, ayant calé sur la voie, fut tamponnée à l'arrière et projetée dans le champ voisin par le train venant de Paris et passant à Bonneval à 8 heure 27.

Les charretiers ayant eu le temps de dételé, les dégâts sont purement matériels.

28 JUILLET 1912

Atterrissage d'aviateurs. - Dimanche matin, vers six heures dix, un biplan Maurice Farman, piloté par le lieutenant Césari qui, passant les épreuves de son brevet militaire,

venait d'Orléans, a atterri près le hameau de Migaudry. De nombreux curieux se rendirent sur le lieu d'atterrissage et plusieurs d'entre eux aidèrent l'officier à manoeuvrer son appareil pour reprendre son vol après qu'il eut fait son plein d'essence. Une heure après son départ de Bonneval, l'aviateur, perdu dans le brouillard, se voyait forcé de reprendre terre et, dans un atterrissage trop brusque, brisait l'avant de son appareil contre les arbres de l'avenue du château de Tachainville auprès de Chartres.

Le lendemain matin, vers huit heures, l'aviateur Frantz, venant de Juvisy, passait au-dessus de notre ville et venait atterrir auprès du hameau de Guibert, dans un champ de blé fraîchement fauché, entre la route nationale et la voie ferrée, mais reprenait son vol immédiatement pour retourner à Chartres.

04 AOÛT 1912

Avis. - M. Aubry, négociant à Bonneval, informe les personnes ayant des trous à combler qu'ils peuvent disposer à leur gré, de la terre provenant des fouilles de sa cidrerie de l'avenue de la gare.

Montharville. - Jeudi dernier, en cherchant des vers de terre dans son fumier situé derrière son habitation, M. Ménard, cafetier à Montharville, mit à découvert une énorme quantité d'oeufs de couleuvres.

M. Ménard et les personnes auxquelles celui-ci fit voir le tas d'oeufs assurent qu'il pouvait être d'un volume d'environ 25 litres et que la quantité peut en être évaluée, sans aucune exagération, à près de quatre mille dont le plus grand nombre étaient prêts d'éclore. Ce fait inusité nous a paru mériter la publicité de nos colonnes.

Inutile d'ajouter que M. Ménard a pris soin de détruire, par le feu, tous ces oeufs de reptiles. Nous ne pouvons que le complimenter de cette bonne destruction.

Sancheville. - M. le ministre de l'Agriculture vient d'accorder à la Coopérative laitière beurrière, dont le président est M. Paul Foiret, maire de Baignolet, une subvention qui pourra s'élever jusqu'à 4 200 francs pour les

constructions supplémentaires à effectuer.

11 AOÛT 1912

Avis. - M. Perot, cafetier à Guibert, prévient le public qu'il fera fête dans son établissement le 18 août, à l'occasion de la saint Laurent.

Montboissier. - Mme Pied, cafetière au Perruchet, informe le public qu'elle fera un tir à la carabine le dimanche 18 août, bon vin, bons gâteaux, bal le soir.

18 AOÛT 1912

Moriers. - Ces jours derniers, M. Honorat Robinet, calvanier, âgé d'une trentaine d'années, était occupé à édifier une meule de grain lorsque, perdant l'équilibre, il tomba sur le sol et se blessa si grièvement qu'il succomba le lendemain.

A Orgères

Nottonville. - **Avis.** - M. Tessier, cafetier au Bois de Nottonville, informe le public que la fête dite de Saint-Mathieu se tiendra le dimanche 25 août 1912. Bal - divertissements. Bons vin et bons gâteaux.

25 AOÛT 1912

Bonneval : passage de troupes - Avis - Le Maire de Bonneval a l'honneur d'informer les habitants qu'il vient d'être avisé que le 27^e régiment de dragons, à l'effectif de 35 officiers, 45 sous-officiers, 430 brigadiers et cavaliers, 520 chevaux, 14 voitures, logera à Bonneval le 24 au 25 septembre prochain.

Cantons voisins

Nogent-le-Rotrou. - Une jeune fille de 19 ans, Élise G..., domestique au café Dauphin, s'est volontairement empoisonnée, jeudi soir. Elle était enceinte de plusieurs mois et venait d'être congédiée de chez son patron comme ne pouvant faire son service.

Le corps a été transporté à l'hôpital à fin d'autopsie.

1ER SEPTEMBRE 1912

Nouvelles de Bonneval

Asile Chevallier-Debeausse d'Alluyes. - L'asile Chevallier-Debeausse, installé dans le château

d'Alluyes, va prochainement ouvrir ses portes aux jeunes garçons, principalement aux orphelins et aux enfants de familles nombreuses, que son généreux fondateur a voulu faire bénéficier de ses libéralités.

Les enfants sont reçus à partir de l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge de 13 ans. Ils sont recueillis et entretenus gratuitement.

La commission administrative prononce les admissions.

Les familles peuvent dès maintenant adresser leur demande, à M. Lhomme, maire d'Alluyes, président de la commission, soit directement, soit par l'intermédiaire du maire de leur commune. Chaque demande devra être appuyée d'un bulletin de naissance de l'enfant et d'un certificat d'indigence délivré par le maire.

Glanage A LA BROSSE, Nottonville, les glaneurs ne pourront entrer dans chaque champs que la dernière gerbe enlevée.

Bonneval. - Par arrêté préfectoral en date du 20 août 1912, la commune de Bonneval est autorisée :

1° A acquérir à M. Alberque Joseph, propriétaire à Bonneval, moyennant le prix principal de 7.500 francs, un terrain d'une superficie de 619 mètres carrés, sur lequel se trouvent des bâtiments, situé à Bonneval, devant servir à l'agrandissement de l'école de filles et à la construction de cantines scolaires.

2° A emprunter au Crédit Foncier de France une somme de 12.500 francs, remboursable en 30 ans à partir de 1913, et destinée au paiement des dépenses occasionnées par les acquisitions et travaux ci-dessus désignés.

3° A s'imposer extraordinairement pendant 30 ans à partir de 1913, 1 centime 82/100 additionnels au principal de ses quatre contributions directes.

Vagabonde. - Telle que la cigale ayant chanté tout l'été, Marie Gosnet, 51 ans, journalière sans domicile fixe, en sa course vagabonde était venue s'échouer dans les rues de Brou où elle errait en quête d'un logis quand elle trouva deux galants gendarmes qui lui en procurèrent un, à l'œil, au poste et la conduisirent, le lendemain, à l'hôtel des Haricots à

Châteaudun, ce qui n'était pas pour l'effrayer car elle possède déjà un casier judiciaire amplement garni.

8 SEPTEMBRE 1912

Conseil Municipal de Bonneval

Séance du 25 août 1912. - ... Le conseil reçoit l'avis que l'ancien presbytère va être libre de location à partir du 31 août, par suite du départ de M. Maudemain, curé de Bonneval.

Il décide le renouvellement de la police d'assurance de l'hôtel de ville, de son mobilier, de la maison Leroux et de l'ancien presbytère, et approuve avec une légère modification le projet de traité proposé par la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Montharville. - Dimanche 8 septembre aura lieu, à Montharville, la fête patronale de Saint-Brignol. A cette occasion bon vin et bons gâteaux chez les débitants. Bal le soir.

Pré-Saint-Evroult. - Un bal aura lieu salle du café Fallou, dimanche 8 septembre. Qu'on se l'dise !

Tir au pavois. - M. Despierres-Robinet, cafetier à Villebon, commune d'Alluyes, informe qu'il fera tirer un pavois dimanche 15 septembre. Plusieurs lots à gagner.

Dangeau. - On nous prie d'insérer : Vendredi de la semaine dernière, passait à Dangeau, se rendant aux manoeuvres, une colonne d'artillerie de 200 hommes auxquels on ne croyait pas devoir accorder le billet de logement.

Des lits pour quelques officiers seulement ; pour les soldats, la paille - et encore - comme s'ils n'avaient pas assez d'y coucher en manoeuvres.

La population du bourg ne voulut pas partager cette manière de faire et, pour suppléer à ce regrettable manque d'humanité, mit spontanément ce qu'elle disposait de lits et de couchage à la disposition des militaires.

Une fois n'est pas coutume et les passages de troupes ne sont pas fréquents. Malgré cela trop nombreux furent encore ceux obligés de coucher sur la paille humide.

UN MODESTE SOCIALO

Chartres. - M. Poirier, tenancier du café du Duc de Chartres, faisait l'ouverture de la chasse, dimanche matin, dans la plaine de Boinville-au-Chemin, lorsque son fusil lui échappa des mains et tomba de si malencontreuse façon que le choc fit partir le coup et que la charge l'atteignit à l'avant bras gauche. Grièvement blessé l'infortuné chasseur fut conduit en automobile à son domicile

puis à la clinique des docteurs de Fourmestreau et Moisson. On espère éviter l'amputation.

15 SEPTEMBRE 1912

Fête de Saint-Maurice. - M. Cochin, cafetier à Vouvray, informe que la fête dite de Saint-Maurice, aura lieu à Vouvray, dimanche 22 septembre. Bon vin et bons gâteaux, rafraîchissements de premier choix - Grand bal.

Fête de Saint-Lubin. - Dimanche 15 septembre aura lieu à Flacey la fête de Saint-Lubin. A cette occasion l'on trouvera chez M. Chevallier, cafetier, bons vins et bons gâteaux.

Meslay-le-Vidame. - La fête de Saint-Maurice aura lieu sur l'avenue du château le dimanche 22 septembre. 22 SEPTEMBRE 1912

L'aviation à Bonneval. - M. Jules Lemaire, marchand de vins en gros, vient d'acquérir un monoplan, à bord duquel nous aurons bientôt le plaisir de le voir accomplir des expériences.

M. Lemaire n'est pas un novice dans le nouveau sport aérien. Nous avons, voilà bientôt deux ans, signalé ses premiers vols d'essai en aéroplane, essai que nous le verrons renouveler avec plaisir et pour lequel nous l'applaudissons d'avance en lui adressant nos bien vives félicitations.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES
Confections — Ameublement
LECOMTE-CHATEAU
LECOMTE-VOXEUR, Succ^r
A BONNEVAL



CHASSE
VÊTEMENTS
Confectionnés
CHEMISES
Zéphyr
COMPLETS
Commande
MEUBLES
NOYER MASSIF
LITERIE
Les Magasins sont ouverts tous les DIMANCHES & FÊTES

Bonneval. - On nous communique avec prière d'insérer :

Dimanche dernier, en présence d'une nombreuse assistance, M. le chanoine Verret, archi-prêtre de la Madeleine de Châteaudun, procédait en l'église Notre-Dame de Bonneval à l'installation de notre nouveau doyen

M. l'abbé Hubert, ancien professeur de théologie au grand séminaire de Chartres, nommé en remplacement de M. l'abbé Maudemain.

Nous croyons être l'interprète des sentiments de la population de Bonneval en exprimant à M. l'abbé Maudemain les vifs regrets que cause à tous son départ.

On ne saurait oublier qu'il a été le bienfaiteur des pauvres pendant les trente ans qu'il a passés à Bonneval et que c'est à son initiative que nous devons la restauration intérieure de la belle église de Bonneval si appréciée des visiteurs étrangers.

Nous envoyons dans sa retraite à M. l'abbé Maudemain nos plus sympathiques souvenirs et adressons en même temps, à son digne successeur nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Un Assistant.

Ouverture d'une école de garçons.

- On nous prie d'insérer :

Vers le milieu d'octobre, une école primaire libre de garçons sera ouverte à Bonneval, rue Saint-Martin, dans le local précédemment occupé par M. Bomert. M. Le Men, instituteur privé, a fait toutes les démarches nécessaires pour être prochainement en mesure de commencer la classe.

29 SEPTEMBRE 1912

Montainville. - On nous écrit : Dimanche dernier, à 7 heures du matin, l'aviateur M. Etienne est arrivé de Vendôme sur son monoplan Blériot, venant rendre visite à M. R. Bontemps, agent de change, en villégiature au château de Meigneville. La nouvelle que son départ devait avoir lieu dans la soirée se répandit très vite.

A 5 heures, plus de 1 500 personnes ont assisté, dans un champ proche du château, à l'envolée magnifique de M. Etienne, se dirigeant vers Etampes, et l'ont acclamé de leurs bravos.

Beaucoup de ces personnes, après avoir souvent vu passer des avions au dessus des plaines beauceronnes, ont eu pour la première fois le plaisir d'en admirer un de près et d'assister à son départ, nos remerciements bien sincères à M. Etienne et à ses hôtes, Mme et M. R. Bontemps, de leurs avoir procuré cette satisfaction.

cantons voisins

Saint Loup. - Ces jours derniers, le tramway de Bonneval à Chartres a tamponné un attelage qui s'était engagé sur la voie et dont le conducteur, M. Feuillu, de Nonancourt, s'était endormi.

M. Feuillu en a été quitte pour un réveil plutôt brusque, mais son cheval a été sérieusement contusionné et sa voiture brisée.

06 OCTOBRE 1912

Accident. - Pilotant son auto, M. Raffestin Fils descendait la côte de Chartres samedi matin quand, en prenant le virage de la place Leroux, la machine dérapa et versa.

Par un heureux hasard, M. Raffestin se releva indemne, quitte pour quelques détériorations peu importantes à la carrosserie de sa machine dont la glace avait volé en éclats.

13 OCTOBRE 1912

Bonneval. - Brevet élémentaire. - Le jeune Maksud, de Bonneval, vient d'être reçu à l'examen du brevet élémentaire. Nos compliments.

Villiers-Saint-Orien. - Par décision du 30 septembre 1912, la commission départementale a alloué une subvention de 100 francs à la commune de Villiers-Saint-Orien pour installation d'une pompe à manège sur un puits communal.

Entre voisins. - M. de Campagnolle, a porté plainte contre sa voisine, Mme Brissard, marchande de nouveautés à Nottonville, qui ayant pénétré dans sa cour, sous prétexte de venir chercher ses poules, lui aurait a-t-il déclaré, volé un râteau. Interrogée par les gendarmes, l'accusée s'est défendue énergiquement d'avoir pris le râteau.

20 OCTOBRE 1912

Mairie de Bonneval. - **Avis.** - Les personnes qui désireraient se charger de la tenue des cantines scolaires sont priées de se faire inscrire à la mairie.

Réouverture de la bibliothèque populaire. - La bibliothèque populaire installée dans une des salles de l'hôtel de ville, est ouverte au public le dimanche de 1 heure à 3 heures, les jours de fête exceptés.

Les prêts sont gratuits. Leur durée ne peut excéder un mois.

Chute d'aviateur. - Vendredi soir, notre aviateur Bonnevalais M. Jules Lemaire, mettait son moteur au point dans la plaine de Lolon et avait déjà tenté quelques petits vols quand, vers six heures du soir, trompé par l'obscurité, il fit une descente trop brusque et brisa plusieurs organes de son appareil; quant à

notre courageux concitoyen, il s'en tira avec quelques contusions peu graves et nous le verrons d'ici peu reprendre ses essais si fâcheusement interrompus.

27 OCTOBRE 1912

Louée de la Toussaint. - Lundi aura lieu à Bonneval, la louée dite de la Toussaint pour les domestiques des deux sexes, charretiers exceptés dont la louée aura lieu le vendredi 1^{er} novembre.

Tentative de viol. - Lundi dernier, vers sept heures et demie du soir, l'attention des gendarmes installés dans leur nouvelle caserne, route de Chartres, était attirée par des cris d'appels qui bientôt se précisèrent : Au secours ! A l'assassin, criait désespérément une voix de femme, dans la direction du passage à niveau.

Se précipitant vers l'endroit d'où partaient les cris, les braves représentants de la loi aperçurent, jetée dans un fossé de la route une femme aux prises avec un individu qui tentait de la violer et auquel il firent lâcher prise. Il n'était que temps, la victime, à bout de force, les vêtements déchirés allait succomber sous les violentes étreintes de son agresseur qui lui avait porté des coups au visage pour faire cesser ses appels au secours.

L'infortunée n'était autre qu'une pauvre vieille fille bien connue à Bonneval, Mlle Célénie R..., âgée de 59 ans, qui s'entête depuis quelques années déjà à camper, été comme hiver, dans son armoire au milieu de son champ, situé en bordure de la route nationale, seul vestige qui lui reste d'une situation jadis meilleure et quasi aisée.

Interrogée la pauvre fille raconta que quelques instants plus tôt elle avait vu, rôdant près de son campement, deux hommes dont l'un s'était jeté sur elle pour tenter de la violenter ; effrayée elle s'était débattue et allait lui échapper quand la rejoignant son agresseur l'avait renversée dans le fossé où il allait arriver à ses fins lorsque les gendarmes étaient intervenus si à propos.

Tout autre est la version du satyre le nommé Priou Alexis, 29 ans, journalier sans domicile fixe, originaire de Saint-Etienne de Montluc (Loire-Inférieure), qui prétend avoir fait à la plaignante des propositions qu'elle avait acceptées, puisqu'elle avait, ajouta-t-il, choisi, elle-

même, le fossé dans lequel on les avait trouvés.

Malgré ses explications, Priou n'en a pas moins été mis en état d'arrestation et maintenu à la prison de Châteaudun où il a été conduit et écroué le lendemain.

Brou. - Ayant cru apercevoir dans la cour de sa voisine l'une de ses poules dont elle avait constaté la disparition, Mme Coquard, ménagère à Brou, porta plainte contre ladite voisine Mme Goupil qui, interrogée par les gendarmes, nia avoir recueilli la poule de la plaignante ; cette dernière estime son préjudice à 4 francs.

03 NOVEMBRE 1912

Informations :

Pensionnaire de ménagerie en ballade

A Paris, un éléphant échappé la nuit d'un chariot qui le transportait de la gare de Lyon à une ménagerie, a saccagé un bureau de tabac du boulevard Beaumarchais.

A Charleville, c'est un lion échappé qui entre dans un café. Effroi des consommateurs, ahurissement du roi des animaux qui s'est laissé docilement ramener à sa cage.

Légumes phénomènes. - Chacun a pu voir et admirer à la vitrine de M. Bois, grainetier à Bonneval, qui en a fourni la graine, des légumes comestibles de taille gigantesque récoltés par M. Legrand, cultivateur à l'Aubépine, commune de Saumeray, parmi lesquels un navet mesurant 0m70 de circonférence sur 0m60 de longueur, ainsi qu'un chou (Schweinfurt) mesurant 1m20 de circonférence et pesant 23 livres.

10 NOVEMBRE 1912

Trizay-lès-Bonneval. - MM. Noël et Marcille, cafetiers à Trizay, informent qu'à l'occasion de la fête de Saint-Martin, dimanche 17 novembre, il y aura bon vin et bons gâteaux dans leurs établissements. Grand bal Bréan, brillant orchestre limonaire, tir, confiserie.

17 NOVEMBRE 1912

Foot-ball. - L'équipe de foot-ball de Bonneval formera dorénavant une société sportive sous le nom de « Union Sportive Bonnevalaise » U. S. B. Dimanche 17 novembre, match avec l'équipe de l'école primaire supérieure, dans son champ près Migaudry.

A Voves

Allonnes. - Le Conseil d'État vient d'autoriser l'acceptation par la

commune d'Allonnes d'un legs de 40.000 francs fait par M. Hélie, propriétaire à Maintenon, décédé en 1907 et inhumé à Allonnes, son pays natal, à l'effet de construire une sacristie, de refaire la voûte de l'église, d'installer dans le clocher une nouvelle cloche et une horloge à quatre cadrans, et un baromètre à la porte de la mairie, sous la condition d'entretenir à perpétuité la tombe des familles Hélie-Lafosse et Hélie Denizet.

Après la mort du testateur, le legs avait été accepté par le conseil municipal d'Allonnes.

Par contre, le Conseil d'État a annulé la fondation de messes faite en faveur de la fabrique d'Allonnes et la somme affectée reviendra à l'hospice de Voves.

24 NOVEMBRE 1912

Affaire commerciale. - Sous ce titre on nous prie d'insérer :

M. Vinsot, grainetier et marchand de pommes à Bonneval, ayant livré quatre poinçons de pommes, dimanche 17 novembre, à M. A. Dugas, son voisin, fut fort surpris quelques heures plus tard de voir celui-ci venir lui déclarer qu'il lui manquait environ 175 litres de pommes sur sa livraison.

Interloqué, on le serait à moins, et certain d'avoir fait bonne mesure à son client, M. Vinsot requis un expert avec lequel on mesura les pommes, en présence de témoins.

L'expert constata alors que, contrairement à la réclamation de M. Dugas, il y avait 23 litres de pommes en plus que la livraison devait en comporter.

Le client avait tout simplement mesuré ses pommes dans une corbeille soi-disant d'une contenance de 25 litres – que lui avait prêtée son père – mais qui mesurait 31 litres. De là sa grossière erreur.

Confus, M. Dugas s'empresse de reconnaître combien sa réclamation était mal fondée.

H. VINSOT, A. DUGAS.

Flacey. - Une subvention de 100 francs a été attribuée le 16 novembre dernier, par la commission départementale, à la commune de Flacey, pour installation d'une pompe sur un puits communal.

08 DÉCEMBRE 1912

Montharville. - Le 6 décembre, procès-verbal a été dressé contre Aubry Alexis, vannier ambulancier sans domicile fixe pour avoir allumé du feu près des bois de Montharville. Par la même occasion Aubry a été gratifié d'un second procès-verbal pour avoir oublié de mettre une plaque au collier de son chien.

Guillonville. - A la date du 29 novembre dernier, la municipalité a été avisée officiellement que, faisant droit à la demande qu'il avait reçue d'elle depuis quelque temps déjà, le ministère des Postes accordait la création à Guillonville d'un bureau de facteur-receveur destiné à faire le service postal de la commune.

Cette nouvelle ne manquera pas d'être accueillie favorablement par la population de Guillonville.

15 DÉCEMBRE 1912

Bonneval. - Dimanche ont eu lieu les adjudications des fournitures à faire pendant l'année 1913, à l'hôpital et au bureau de bienfaisance. Ont été déclarés adjudicataires :

A l'hôpital. - Pain, M. Séguin ; viande, M. Quifix ; vins, M. Aubry ; bois de chauffage et charbon de terre, M. Lhuillery ; épicerie, M. Vivier.

Au bureau de bienfaisance. - Pain, M. Hacault ; sabots, M. Leroy ; bois, M. Guenot ; charbon, M. Drivet.

Arrou. - Ces jours derniers le feu s'est déclaré dans une roulotte appartenant à M. Faure, ouvrier carrier. Averti par un passant, M. Faure eut juste le temps de sauver sa famille composée de neuf enfants. La roulotte a été entièrement consumée. Des voisins charitables sont, dans la mesure de leurs moyens, venus en aide à l'infortunée famille.

22 DÉCEMBRE 1912

VISITE INTÉRESSÉE

Hier soir vers sept heures, le **Bonhomme Noël** circulait en ville en quête de la Maison où il allait acheter les bonbons, chocolats et autres friandises destinés aux sabots des enfants sages. Après avoir essayé un peu partout, c'est à la **confiserie FILLERON**, rue de Chartres, qu'il a trouvé les meilleurs bonbons, les plus fins chocolats, et qu'il a fait ses emplettes.

Les parents avisés imiteront le Bonhomme Noël.

29 DÉCEMBRE 1912

Cours municipal de dessin professionnel. - La création à Bonneval d'un cours de dessin professionnel, votée par le conseil municipal suivant délibérations des 25 août et 15 novembre 1912, vient d'être autorisée.

En conséquence, le Maire de Bonneval prie les jeunes qui désireraient suivre ce cours de se faire inscrire au plus tôt à la mairie.

À Civry et Nottonville, trois polissoirs relevés par le 5^e Génie de Versailles à l'initiative de la Société Dunoise d'Archéologie



Une importante manœuvre s'est déroulée à Nottonville et Civry pour déplacer trois polissoirs datant de « l'âge de pierre ». Cette importante mission fut confiée au 5^e Génie de Versailles. Trois grues G 8 furent déplacées, ainsi qu'un T.B.U. 15. Cet imposant matériel fut nécessaire pour déplacer ses trois polissoirs dont le plus lourd, situé sur les terres de M. Philippe, cultivateur à Nottonville, ne pèse pas moins de 18 tonnes. M. Aubert, maire de Nottonville, assistait hier matin au dernier levage à la ferme de la Natterie.

*(La République du Centre
du jeudi 8 octobre 1970)*

Recherches généalogiques faites sur la descendance du Docteur Caillaux :

Nous trouvons dans la descendance de la famille de l'abbé Beaupère : Le Docteur Caillaux Hilaire Denis Gabriel, né le 14-01-1814, à Voves. (Médecin à Bonneval de 1839 à 1853).

Il épouse à Bonneval le 7-03-1839, Boucher Louise Justine Laure, née le 8-03-1813, à Bonneval, fille de Boucher Juste César, directeur de la Poste aux lettres à Bonneval et de Jeanne Louise Elisabeth Beaupère, petite nièce de l'abbé Beaupère.

De l'union de Caillaux Hilaire Denis Gabriel et Boucher Louise Justine Laure naquit à Bonneval le 3-03-1843 Caillaux Louis Émile Gabriel.

Caillaux Louis Émile Gabriel, a 10 ans au décès de son père.

En 1864, il rentre comme Surnuméraire à Orléans, au Service dans les Postes et les Télégraphes. On le trouve Commis de Direction à Chartres, puis à Rouen et au Havre le 14 août 1867. Il est à Melun en 1874, à Guéret en 1877 il devient Sous Inspecteur.

On le retrouve au Puy le 27 janvier 1880, il se marie le 26 septembre 1881, à Craponne-sur-Arzon, Haute-Loire avec Marie Louise Désirée Garbil.

Leur fille, Marguerite Eugénie Caillaux, née le 8 février 1890 à Privas, Ardèche.

Il est Directeur à St Etienne en 1896, Puis à Lyon en 1900.

En qualité de Directeur des Postes et des Télégraphes du département du Rhône, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 9 janvier 1902.

Il est décédé à Chartres le 13 février 1913, 4 rue de Beauvais.

On trouve dans la « Dépêche d'Eure et Loir » du 17 - 18 février 1913, dans les Remerciements d'obsèques : Mme veuve Caillaux, M. et Mme G. Caillaux, Melle Marguerite Caillaux. C'est cette dernière que nous retrouvons dans le Nota du manuscrit Beaupère : Ce manuscrit appartient aujourd'hui, le 6 mars 1929, à Mme Albert Etienne Caillaux, arrière petite nièce de l'abbé Beaupère, demeurant à Saint-Dié (Vosges).

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6€)

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch

ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 23 rue Saint Roch - 28800 BONNEVAL**

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante : <http://lesamisdebonneval.free.fr>